



**ATD
QUART MONDE**

ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt : Etterbeek Chasse

Rue des Champs 49-51, 1040 Bxl

Mensuel

Ne paraît pas en juillet-août

Mai 2022

La Lettre de L'Université Populaire Quart Monde

Le non-accès aux droits



©Gre.Mag- Le Webzine de la Ville de Grenoble. Améliorer l'accès aux droits, la Ville relève le défi. 03.01.2017

Avenue Victor Jacobs 12, Tél. : 02/650.08.70

1040 Bruxelles

Fax : 02/640.73.84

Email : universitepopulaire@atd-quartmonde.be

Éditeur responsable :

Guy Malfait

Thème d'avril : Notre ressenti et la recherche d'information

Merci à toutes celles et ceux qui ont préparé le thème sur la recherche d'information.

Vous nous avez parlé de votre ressenti quand vous ne parvenez pas à trouver une information importante : de la colère, de l'incompréhension, de la honte, de la peur, du stress, du découragement, se sentir bête, se sentir rabaissé... Beaucoup d'émotions fortes sont ressorties.

Pendant l'UP d'avril, nous avons fait des tableaux vivants en petits groupes avec la méthode du théâtre image.

Vous nous avez montré des idées fausses sur les plus pauvres : des mendiants, des fainéants, des brutes...

Vous avez aussi parlé des obstacles qui empêchent de trouver les bonnes informations, comme le fait de ne pas savoir lire, ne pas savoir où demander, ne pas savoir à qui demander. Et les coûts aussi, quand on doit passer du temps au téléphone, par exemple.

Mais lorsqu'on se met ensemble, c'est plus facile de trouver ce qu'on cherche et ça donne confiance.

Thème de mai : le non-accès aux droits

En avril, vous nous avez parlé des obstacles qui vous empêchent d'accéder aux informations importantes. Pour plusieurs d'entre vous, les informations importantes dont vous avez parlé sont en fait des droits.

En mai, nous voulons donc continuer à réfléchir ensemble sur pourquoi on n'accède pas toujours à nos droits ? Qu'est-ce qui nous empêche de demander nos droits ? Pourquoi, même quand on les demande, des fois on ne les obtient pas ?

La question des droits est large. Nous voulons parler ensemble des droits sociaux. Par exemple : le droit au logement, le droit à la scolarité pour les enfants, le droit au chômage, aux allocations sociales (CPAS, mutuelle,

Vierge noire...), le droit à la santé... Tous ces exemples sont des droits sociaux.

Nous voulons réfléchir ensemble aux obstacles que vous rencontrez pour accéder à ces droits.

Pour préparer seul ou avec d'autres

Merci d'envoyer vos réponses à

(en utilisant au besoin une autre feuille)

Université populaire Quart Monde

Avenue Victor Jacobs 12 — 1040 Bruxelles

En indiquant votre nom :

Exemple de situation :

Pierre ne reçoit plus le chômage. Il n'a pas pu prouver qu'il cherche du travail car il n'avait pas les justificatifs. Son allocation chômage est suspendue pendant 3 mois. Il a fait une demande d'aide au CPAS mais le CPAS met beaucoup de temps à prendre une décision. En attendant, Pierre travaille en noir pour se nourrir, et payer son loyer. Un jour, il a un accident au travail. Mais il ne va pas demander les aides parce qu'il travaille illégalement.

Question 1 : A votre avis, qu'est-ce qui empêche Pierre d'aller demander ses droits ou d'accéder à ses droits ?

Question 2 : Est-ce que cet exemple vous fait penser à une situation que vous, ou quelqu'un que vous connaissez avez vécue ? Qu'est-ce qui vous a empêché d'accéder à vos droits ?

Bon travail !

Prochaine Université Populaire : Samedi 25 juin

L'UP de juin sera une UP Nationale, c'est-à-dire avec l'UP Flamande. Il y aura des ateliers festifs l'après-midi. Plus d'informations et détails pratiques dans la lettre de juin.

INFOS PRATIQUES : DIFFÉRENTES MANIÈRES POUR PRÉPARER :

Chacun peut répondre à la lettre et nous la renvoyer par mail à cette adresse: universitepopulaire@atd-quartmonde.be

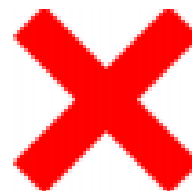
Vous pouvez aussi nous la renvoyer par la poste sans affranchir, **vous ne devez pas mettre de timbre.** N'hésitez pas à glisser une feuille en plus s'il vous manque de la place.

Pour renvoyer la lettre par la poste :

1. Pliez la lettre en trois de façon à rendre visible cette page-ci. L'avant de la lettre est le rectangle pointillé ci-dessous. L'arrière est le texte ci-dessus que vous pouvez barrer pour que ce soit clair pour la poste.

2. Attachez les feuilles pliées ensemble avec un bout de papier-collant ou une agrafe, pour que la lettre ne s'ouvre pas. Déposez-là dans une boîte aux lettres rouge de la poste.

Inutile d'affranchir



**ATD Quart Monde
Avenue Victor Jacobs 12,
1040 Bruxelles
Maxiresponse
P 204 207**